



La pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de la construction menace l'accessibilité au logement et la reprise après une catastrophe

Le Canada a besoin d'un plan pour remédier à la pénurie croissante de main-d'œuvre qualifiée et garantir la protection des communautés contre les catastrophes naturelles futures.

Le 25 novembre 2025 (TORONTO) – Selon un rapport publié aujourd'hui par The Conference Board du Canada (CBoC), la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de la construction résidentielle contribue à la hausse du coût des logements et à l'augmentation des coûts des réclamations d'assurance. Le rapport « [La construction sous pression – Pénurie de main-d'œuvre qualifiée et augmentation des coûts de construction](#) » conclut que si les gouvernements ne prennent pas de mesures urgentes, la pénurie de main-d'œuvre s'aggraverait, alimenterait l'inflation et coûterait à la population canadienne près de huit milliards de dollars supplémentaires chaque année d'ici 2045.

« Le secteur de la construction continuera à faire face à des défis, notamment en raison du vieillissement de la main-d'œuvre et de l'augmentation de la demande en logements, entre autres facteurs », déclare Tony Bonen, directeur général de la recherche économique au CBoC. « Les parties prenantes et tous les paliers de gouvernement devront collaborer pour garantir que le Canada dispose de la main-d'œuvre qualifiée nécessaire pour répondre aux besoins croissants en matière de logement ».

Les principales conclusions du rapport sont les suivantes :

- Les offres d'emploi dans les métiers spécialisés du secteur de la construction résidentielle ont augmenté en moyenne de 11 % par an, et cette croissance devrait atteindre 13 % par an entre 2026 et 2045.
- D'ici 2045, la pénurie de travailleurs qualifiés pourrait atteindre 32 000 personnes, ce qui entraînerait probablement une hausse de 2,3 % des prix dans le secteur et ajouterait 7,9 milliards de dollars aux coûts annuels des rénovations et réparations résidentielles.
- La fréquence croissante et la gravité des catastrophes naturelles, associées à la demande accrue de logements, exercent une pression supplémentaire sur l'offre de main-d'œuvre.
- La pénurie de main-d'œuvre qualifiée contribue à la hausse des coûts des réclamations d'assurance. En effet, elle augmente les coûts de la main-d'œuvre dans le secteur de la construction et allonge les délais de reconstruction et de rénovation. Ces facteurs influent directement sur le calcul des primes des assureurs.

« Depuis plusieurs années, le Bureau d'assurance du Canada (BAC) tire la sonnette d'alarme sur la pénurie de travailleurs qualifiés dans le secteur de la construction, et souligne que cette situation compromet la capacité des assureurs à aider la population canadienne à se rétablir rapidement après une catastrophe naturelle. », a déclaré Maximilien Roy, vice-président, Stratégie, BAC. « Parallèlement, les gouvernements de tout le pays s'efforcent de répondre à la crise du logement. Toutefois, trop souvent, des décisions d'aménagement du territoire sont prises sans tenir compte des risques élevés d'inondations, d'incendies ou de grêle dans les zones de construction de nouveaux logements. »



Le BAC a récemment publié son [Plan de résilience en trois points](#) pour mieux protéger le Canada contre les catastrophes naturelles. Ce document définit les priorités clés des gouvernements visant à mieux protéger les communautés de l'ensemble du pays :

- Il est essentiel de cesser de mettre la population en danger. Il faut repenser nos modes de construction et l'aménagement du territoire, En évitant, par exemple, de bâtir de nouvelles habitations dans les zones à haut risque et en adoptant un code du bâtiment qui tienne compte du risque accru de conditions météorologiques extrêmes.
- Il faut investir dans la résilience et aider les communautés à atténuer les risques auxquels elles sont exposées, En élaborant, par exemple, des cartes des zones à risque et en assurant la résilience de l'infrastructure publique.
- Il faut combler les lacunes de couverture d'assurance liées aux changements climatiques. Pour y parvenir, le Canada doit tirer parti des partenariats public-privé et privilégier des cadres réglementaires qui favorisent une tarification fondée sur les risques. Le pays doit éviter les restrictions de tarification en matière d'assurance habitation qui ont déstabilisé d'autres marchés de l'assurance, comme celui de la Californie.

« Bien que le BAC soutienne les efforts gouvernementaux visant à construire les nouveaux logements dont le Canada a besoin, l'absence d'un plan pour garantir la protection des communautés contre les répercussions des incendies, des inondations et d'autres catastrophes naturelles aggraverait davantage la pénurie de main-d'œuvre qualifiée », déclare M. Roy. « En outre, les investissements dans des programmes visant à pallier la pénurie de main-d'œuvre doivent être assortis de décisions politiques qui protègent les communautés vulnérables, garantissent la pérennité du marché de l'assurance habitation et réduisent les conséquences financières et émotionnelles des catastrophes naturelles »

À propos du Bureau d'assurance du Canada

Créé en 1964, le Bureau d'assurance du Canada est l'association sectorielle nationale qui représente les assureurs habitation, automobile et entreprise du Canada. Ses sociétés membres représentent la vaste majorité du marché hautement concurrentiel de l'assurance de dommages au Canada.

À titre de défenseur des assureurs de dommages privés au Canada, le BAC collabore avec les gouvernements, les organismes de réglementation et les intervenants pour soutenir un environnement concurrentiel afin que l'industrie de l'assurance de dommages continue de protéger les Canadiens des risques auxquels ils sont exposés aujourd'hui et seront exposés à l'avenir.

Le BAC est d'avis que les Canadiens valorisent et méritent une industrie de l'assurance de dommages privée sensible et résiliente qui offre des solutions d'assurance tant aux particuliers qu'aux entreprises.

Pour les communiqués de presse, les articles de la publication « Au point », ou pour obtenir une entrevue avec un représentant du BAC, parcourez le site ibc.ca. Suivez-nous sur [LinkedIn](#), [X](#) et [Instagram](#), et aimez-nous sur [Facebook](#). Si vous avez des questions au sujet de l'assurance habitation, automobile ou entreprise, n'hésitez pas à communiquer avec le Centre d'information aux consommateurs du BAC, au 1 844 227-5422. Nous sommes là pour vous aider.





-30-

Contact pour les médias :

Brett Weltman

Directeur, Relations avec les médias, BAC

MediaRelations@ibc.ca

